



La lutte contre la faune invasive s'intensifie

Ce gecko venu de Madagascar prend la place des deux geckos endémiques de La Réunion (photo d'illustration/L.I.-V).

ENVIRONNEMENT. Entre les projets d'arrêtés préfectoraux pour endiguer la propagation d'espèces invasives et l'attribution de financements pour des actions de lutte, La Réunion tente de préserver sa biodiversité.

Jusqu'au 26 septembre, deux nouvelles consultations du public sont organisées dans le cadre de la lutte contre la faune exotique envahissante. Après l'agame des colons, ce grand lézard à la tête orange, le corbeau ou la perruche à collier, il s'agit, cette fois, de dépoussiérer des arrêtés préfectoraux permettant la destruction du bulbul orphée, également connu sous le nom de merle Maurice et d'espèces de gecko invasives.

HABITUÉ AU BATEAU-STOP, LE CORBEAU S'INSTALLE À LA RÉUNION

Le corbeau est réputé pour être malin. Personne ne sera donc vraiment étonnée d'apprendre qu'il utilise les cargos pour naviguer d'un territoire à l'autre. Les spécialistes appellent ça le "bateau-stop". Régulièrement observé au Grand Port Maritime, le volatil est plus actif que ne l'ont cru les personnes chargées de sa surveillance. Il a été vu à différents endroits de l'île, éloignés de son point d'arrivée. Au moins de mars, une consultation du public a été organisée dans le cadre d'un projet d'arrêté préfectoral visant à éviter son implantation en éradiquant les quelques spécimens présents. Le corbeau familial est considéré comme une des espèces les plus invasives au monde. Une campagne de communication a également été lancée avec la participation du Grand Port Maritime. Toute personne observant un de ces oiseaux est appelée à signaler sa présence (via le site www.especesinvasives.re ou au 0262 20 46 65) ou à "le détruire par tout moyen utile."

Le corbeau est réputé pour être malin. Personne ne sera donc vraiment étonnée d'apprendre qu'il utilise les cargos pour naviguer d'un territoire à l'autre. Les spécialistes appellent ça le "bateau-stop". Régulièrement observé au Grand Port Maritime, le volatil est plus actif que ne l'ont cru les personnes chargées de sa surveillance. Il a été vu à différents endroits de l'île, éloignés de son point d'arrivée. Au moins de mars, une consultation du public a été organisée dans le cadre d'un projet d'arrêté préfectoral visant à éviter son implantation en éradiquant les quelques spécimens présents. Le corbeau familial est considéré comme une des espèces les plus invasives au monde. Une campagne de communication a également été lancée avec la participation du Grand Port Maritime. Toute personne observant un de ces oiseaux est appelée à signaler sa présence (via le site www.especesinvasives.re ou au 0262 20 46 65) ou à "le détruire par tout moyen utile."

ACTIONS SPÉCIFIQUES

Le constat n'est pas plus encourageant pour les geckos invasifs venus de Madagascar. "Ces espèces exotiques ont désormais atteint les aires de répartition restreintes des deux espèces de lézards verts indigènes (1 km² seulement pour le gecko vert de Manapany). Ils se nourrissent d'insectes, de produits sucrés d'origine végétale, mais aussi d'autres geckos. Ce sont donc des compétiteurs et des prédateurs potentiels des geckos verts indigènes pouvant conduire à leur

Le premier cité est un oiseau de cage apprécié pour son chant. Originaire d'Asie, il est d'abord importé à la fin du XIX^e siècle à Maurice et dans la Réunion le merle pays (*Hypsipetes borbonicus*), espèce protégée depuis 1989. Elle dissème aussi à la suite d'échappées de cage", rappelle la préfecture dans sa note accompagnant le projet d'arrêté. Quelques lignes suffisent pour se convaincre de ses méfaits : "Cette espèce a de nombreux impacts environnementaux et économiques. Elle entre en compétition avec les oiseaux endémiques de l'île, menaçant notamment l'extinction le merle pays et les autres espèces. Mais elle souffre aussi de ces dérives aux cultures fruitières (agrumes, letches, papayes...), maraîchères et ornementales." Le merle Maurice s'est particulièrement adapté à l'île. Il est présent sur la quasi-totalité du territoire, du littoral jusqu'à 2 000 mètres d'altitude.

LA RÉUNION EN POLE DANS LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSENTES

Lancé au mois de juin par le gouvernement, l'appel à projets sur la gestion d'espèces exotiques envahissantes a rencontré un vif succès à La Réunion. Quatre projets ont été sélectionnés, ce qui fait de l'île le département le plus actif de France en la matière. La Guadeloupe est lauréate de 3 projets et la métropole de 4 projets. La Fédération de chasse mettra en place une action concernant la détection précoce d'oiseaux envahissants comme les corbeaux. L'objectif est d'agir rapidement afin d'éviter que ces animaux s'installent durablement sur le territoire. L'Iri (Initiative pour la Restauration écologique en milieu insulaire) organisera la lutte contre les corbeaux, les perruches et l'arbre pieuvre. Ce dernier n'est pas une espèce interdite, mais à Sainte-Rose, il se rapproche dangereusement de l'air du Parc national de La Réunion. "Il produit des baies disséminées par les oiseaux et est capable de pousser sur des rochers ou des arbres, rappelle Laurence Provost, chargée de mission espèces exotiques envahissantes à la préfecture. Nous appelons la population à ne pas le planter et à l'enlever de leur jardin. Il est nécessaire de le couper sous les racines sans quoi il repousse." Enfin, le centre de soins des tortues marines a obtenu un financement pour la restauration de la plage de pointe à Saint-Leu nord. Et la réserve de l'Etang Saint-Paul engagera l'extension de la restauration de la prairie humide. Chacun des projets a obtenu un financement de 100 000 euros.

de La Réunion) et la BNOI souhaitent ainsi concréteriser leurs efforts "autour des zones de présence du tuit-tuit et du gecko de Manapany". La logique est identique concernant les deux geckos endémiques. Des actions seront menées là où ils sont très présents, à Manapany-les-Bains et à l'Anse des Cascades. "La biodiversité est la plus belle chose

que nous ayons à La Réunion, martèle Laurence Provost, chargée de mission espèces exotiques envahissantes à la préfecture. Il faut la protéger." En outre-mer, les espèces exotiques envahissantes sont impliquées dans 53 % des extinctions d'espèces recensées.

JEAN-PHILIPPE LUTTON

Comment jouer ?

Etape 1 Récupérez la grille de DO MI NO dans votre VISU, chaque samedi. **Etape 2** Notez les syllabes inscrites sur les dominos cachés chaque jour dans le JIR. **Etape 3** Reconstituez la phrase mystère. **Etape 4** Envoyez votre réponse par mail à domino@jir.fr avant le jeudi 22 septembre, 23h00 accompagnée de votre Nom/Prenom et numéro de téléphone.

La syllabe du jour

Gagnez cette semaine

UN IRIS SCAN BOOK 3

le scanner intuitif avec le Groupe CBL Canon Réunion d'une valeur de 120€

Canon

Réunion

Groupe CBL

VRA

MYSTÈRE

N°3

visu

JIR

TALK

LE NOM DU OU DE LA GAGNANT(E) SERA RÉVÉLÉ SUR Télé Kréol À PARTIR DE 18H35 LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE